

Ces deux parties se trouvaient divisées par l'orifice interne complètement fermé.

D'après cette observation, nous pouvons je crois admettre que nous sommes en présence d'un cas d'avortement cervical et que chez cette malade, l'œuf fécondé s'est greffé et développé dans le col et que l'avortement s'est produit lorsque les limites de la capacité de distension du col utérin ont été atteintes.

Étant donné le volume énorme du col et le fait que l'orifice interne a été trouvé intact, il est impossible d'admettre que l'œuf se soit primitivement développé dans la cavité interne et que nous sommes ici en présence d'un avortement cervical secondaire.

Lorsque Madame L. a quitté l'hôpital, son col avait repris sa forme normale.

Au point de vue théorique, il n'y a pas impossibilité à ce qu'un œuf fécondé puisse se greffer et se développer un certain temps sur la muqueuse cervicale. En effet, bien que sa constitution diffère quelque peu de celle du corps utérin, elle offre aussi beaucoup de ressemblance avec elle.

Il est vrai que la surface de la muqueuse du col est moins lisse et moins unie à cause des saillies arborescentes de l'arbre de vie mais la structure de son épithélium appartient au même tpe (type cylindrique cilié), celle de son chorion est elle aussi formée de tissu conjonctif et ses glandes offrent beaucoup d'analogie avec celles de la muqueuse du corps (glandes en tubes et glandes en grappes).

—:O:—

L'HYGIENE PUBLIQUE DANS LA VILLE DE QUÉBEC

Le rapport annuel du bureau d'hygiène de la ville de Québec vient d'être communiqué au public. C'est la première fois, croyons-